



76^e Session de l'Assemblée générale
Deuxième Commission

Point 17 de l'ordre du jour

Débat général

New York, le 23 novembre 2021

Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

La Suisse se félicite de l'adoption de la résolution sur « Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable » par la Deuxième Commission et se rallie au consensus.

La résolution prend note des recommandations du Secrétaire général concernant la coopération digitale dans son rapport « Notre Agenda Commun », qui a été demandé par les Etats membres. La Suisse est convaincue que les énormes défis à venir dans ce domaine doivent être adressés sans délai. Nous souhaitons ici exprimer notre soutien au Secrétaire général pour son engagement.

Nous appelons toutefois également à une utilisation efficace des processus et fora existants, notamment pour ce qui est de la considération d'un éventuel « Global Digital Compact » et d'éviter toute duplication.

Madame la Présidente,

L'espace numérique est construit, utilisé, développé et réglementé par une multitude d'acteurs différents. Si notre but est de trouver des réponses durables et efficaces aux défis qui se posent dans ce domaine, celles-ci doivent être partagées et portées par tous. Pour cette raison, des processus inclusifs, collaboratifs et surtout multipartites sont cruciaux et même indispensables. La Suisse regrette ainsi que la résolution adoptée aujourd'hui ne reflète pas cet aspect de manière plus adéquate.

Je vous remercie.
